

RECHERCHES SUR L'ORIGINE

DE

QUELQUES NOMS DE LOCALITÉ

DANS LES ENVIRONS DE SANTIGNY.



Les noms de localité ont fort souvent une signification, et, lorsqu'ils en ont une, elle doit être cherchée dans la langue du peuple qui les a imposés. Ainsi l'étude des noms locaux, comme ceux des villes et des hameaux, des montagnes et des rivières, ceux des climats cadastraux et des parcelles de terre, conduit à l'étude des langues des différents peuples qui ont occupé le sol de la France depuis le temps présent jusqu'à des époques qui se perdent dans la nuit des âges, à des époques antérieures à toute tradition historique. Nous savons que les Bourguignons, les Visigoths et les Francs l'ont conquise sur les Gallo-Romains, l'ont possédée et gouvernée et se sont mêlés avec eux ; que les Romains s'étaient antérieurement emparés de la Gaule, l'avaient civilisée à leur manière et avaient exercé une très-grande influence sur son sort, quoique fort peu de Romains de l'Italie fussent venus se mêler aux Celtes, aux Belges et aux Aquitains qui occupaient le pays. Antérieurement encore, des nations Celti-

qués, probablement à diverses époques dont la plus reculée remonte à 4,500 ans avant notre ère, avaient envahi la Gaule, l'avaient conquise sur des peuples dont les noms nous sont inconnus pour la plupart, l'avaient gouvernée et s'étaient mêlés avec eux. Les Français sont le résultat du croisement de ces différentes races, croisement dans lequel l'élément germanique, sous le rapport du nombre, est assez considérable, l'élément romain peu sensible, l'élément celtique fort important, et l'élément primitif, celui des nations aborigènes lui-même, assez important, autant qu'on peut le conjecturer. La langue française est aussi le résultat du mélange des idiomes de tous ces peuples, mais dans sa formation les éléments de ces idiomes ont eu une influence bien différente de celle que l'on vient de signaler pour les races. L'élément tudesque ou allemand se montre assez rarement ; l'élément latin est général et couvre, pour ainsi dire, toute la langue française ; l'élément celtique est un peu plus important que l'allemand, et l'élément des peuples inconnus et primitifs n'est que conjectural. L'allemand et le celtique n'ont laissé dans le français que des mots et ne lui ont pas imposé leurs formes grammaticales. Le latin a produit la majeure partie des mots français, mais ces mots sont plus ou moins altérés ; ils le sont quelquefois à un tel degré qu'on a de la peine à reconnaître leur origine. Il y a cependant dans le français beaucoup de mots qui ne dérivent ni de l'allemand, ni du latin, ni du celtique et dont on ignore la source, c'est parmi ces mots de provenance inconnue que l'on peut conjecturer qu'il s'en trouve quelques-uns qui appartiennent aux langues des nations primitives et aborigènes.

Il ne faut pas oublier de parler des Grecs qui, bien longtemps avant l'invasion romaine, ont établi des comp-

toirs sur les rivages de la Méditerranée et y ont bâti des villes pour recevoir des colonies. Ces colonies commerciales, en trafiquant avec les Gaulois, leur ont communiqué leur alphabet et ont dû introduire des mots grecs dans la langue celtique, et en se mêlant avec les indigènes du voisinage elles ont exercé une influence sur la race; mais ces deux influences ont dû être fort bornées; elles ne peuvent être comparables à celle exercée par les Romains, ni même à celle due aux Allemands. Avant les Grecs, les Phéniciens, à ce que l'on croit, ont eu des comptoirs sur les côtes de la Méditerranée, et leurs marchands ont trafiqué avec les peuples gaulois du midi et avec ceux de l'intérieur en remontant le Rhône et s'avancant dans les terres. On entend ici par Gaulois les peuples, quels qu'ils fussent, qui habitaient la Gaule à cette époque. Les Phéniciens, sous le rapport de la langue ou du croisement des races, n'ont exercé aucune influence sur ces peuples sauvages, ou s'ils en ont exercé une, elle n'a laissé aucune trace.

Lorsque les Celtes vinrent pour la première fois s'établir dans la Gaule, soit comme conquérants, soit à titre d'hôtes, ils y trouvèrent, à ce que l'on suppose, des peuplades sauvages qui ne connaissaient ni le fer, ni le bronze, dont les armes et les outils étaient faits avec des pierres dures. Ces peuplades avaient cependant donné des noms aux fleuves et aux rivières de leur pays, à ses montagnes, aux villes ou villages qu'ils habitaient, à certaines forêts, aux lacs, et que les Celtes ont dû adopter pour s'entendre avec les indigènes. Les nouveaux venus ont pu changer quelques-uns de ces noms, en créer de purement celtiques pour les villes et les villages qu'ils bâtissaient pour y résider, et pour désigner certaines localités de leur dépendance, mais il est impossible qu'ils n'aient pas laissé subsister une multitude de dénominations

tions primitives. Pendant l'occupation romaine, la même chose est arrivée, les conquérants ont conservé les noms celtiques tels qu'ils les ont trouvés établis pour les montagnes, les rivières, les villes et les villages du pays qu'ils avaient conquis, et ont imposé des noms latins aux villes, villages, maisons isolées qu'ils ont construits ou rebâties pour établir leurs colonies et pour demeurer au milieu des indigènes. Il en a été de même pendant la domination des nations germaniques; les Francs, les Bourguignons, les Visigoths se sont servis des noms géographiques qu'ils ont trouvés en usage dans la Gaule. Les choses se sont passées alors comme nous les voyons aujourd'hui en Algérie et comme elles arriveront partout de même, lorsque les circonstances seront analogues. Ainsi donc, les noms de localités, usités aujourd'hui, tirent leur origine ou du français, ou de l'allemand, ou du latin, ou du celtique, ou enfin des idiomes des nations aborigènes.

Pour interpréter ces noms et connaître leur signification, quand ils en ont une, il faudrait savoir le latin et le grec, puis l'allemand, surtout le vieil allemand, que parlaient les Francs; puis encore les langues gauloises usitées dans la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine, à l'époque de la conquête de la Gaule par les Romains; enfin les idiomes des nations aborigènes qui habitaient cette contrée avant l'arrivée des Celtes. Ces idiomes nous sont tout à fait inconnus. Les langues que parlaient les Belges, les Celtes et les Aquitains du temps de César, sont aussi à peu près inconnues. On conjecture cependant, avec raison, qu'elles étaient un mélange de la langue celtique avec celles des aborigènes, et que, partout où on trouve un mot celtique ou renfermant une racine celtique, on peut être sûr que le mot appartient à l'une des langues parlées à cette époque.

Le breton est un des idiomes celtiques apporté en

occident et établi dans la Grande-Bretagne par le peuple breton qui le parlait et qui s'était emparé de cette contrée. De là, il est passé sur le continent, dans la presqu'île armoricaine, dans le courant du v^e siècle, avec les Bretons, chassés de leur pays par les Saxons. Il s'est cependant conservé dans le pays de Galles où ces derniers n'ont pas pu pénétrer. Il est très-probable que cette langue n'était pas identiquement la même que celle que parlaient les Belges et les Celtes dans la Gaule, mais elle avait beaucoup de mots communs avec elles, et de plus elle avait la même grammaire. Lorsque l'on rencontre sur notre territoire un nom de localité breton, ou renfermant une racine évidemment bretonne, on peut être assuré qu'il est celtique et qu'il faisait partie de la langue que parlaient les Celtes auxquels nous avons succédé. Il y a beaucoup d'autres mots qui ont la même origine, quoiqu'ils ne se trouvent pas dans le breton moderne, parce que le breton que l'on parlait du temps de César différait considérablement de celui d'aujourd'hui. Tous les mots relatifs à la religion et à ses cérémonies, aux mœurs, aux usages, à la guerre, à l'administration, etc., ont péri avec cette religion, ces mœurs, ces usages, et ont été remplacés par d'autres répondant aux besoins de la société modifiée par une nouvelle religion, de nouvelles mœurs et une nouvelle administration, et, dans ces mots oubliés, il ne se trouve qui donneraient la signification de certains noms de localité dont le sens nous échappe complètement.

Telle est l'idée que l'on peut se former des différentes nations qui, par leur mélange, ont produit le peuple français, et des divers idiomes qui ont concouru à la formation de la langue que nous parlons.

Examinons maintenant quelques noms de localité que

l'on trouve sur le linage de Santigny et sur celui de quelques villages voisins.

Hent. Au nord de Santigny, à la distance de 1,700 mètres, s'élève une croix en pierre placée à la rencontre de l'ancien chemin de Pisy à Châtel-Gérard avec le chemin de Santigny au bois communal. Elle porte le nom de croix de *lente* ou croix de *Lhante*, car on trouve de la variation dans l'orthographe de ce nom dont on ignore la véritable signification. On rencontre jusque dans nos villages des personnes qui font des étymologies et qui disent qu'il y avait là autrefois un arbre à fruit sauvage, qui a été *enté*, d'où est venu le nom de croix de l'*Ente*. Elle est fort ancienne, ce qui se reconnaît à la grossièreté du travail du socle sur lequel elle s'élève et aux dalles brutes placées au pied. Avant la croix actuelle il y en avait une autre à la même place, qui était en bois posée sur un socle en pierre enfoncé dans la roche feuilletée qui constitue tout ce climat. Elle a été un peu déplacée, il y a 4 ou 5 ans, pour l'élargissement du chemin, et dans cette opération on a mis les deux socles l'un sur l'autre pour attester l'existence de l'ancienne croix. On ne voit ni date, ni inscription sur ces socles.

Le mot *hent* est breton et signifie chemin; croix de l'*hent* veut dire croix de chemin. On a élevé une croix en ce point, parce que les chemins y font une croix. Le nom breton qu'elle porte, dont le sens est entièrement perdu parmi nous, indique qu'il remonte au temps où la langue du pays était le celtique; il prouve qu'on parlait encore cette langue dans nos villages à l'époque où le christianisme y a été établi et où y élevait des croix.

A Vassy-sous-Pisy, à 3 kilomètres à l'est de Santigny, il existe aussi une croix de l'*hent* qui se trouve à l'intersection de l'ancien chemin d'Avallon à Montbard par Anstrude avec le chemin de Vassy au bois communal.

Elle est située au nord et près du village. Le champ qui longe ce chemin porte le nom de champ de l'*hent*, c'est-à-dire champ du chemin. Cette dénomination est une preuve que les habitants de Vassy parlaient la langue celtique lorsqu'ils ont érigé cette croix pour la première fois.

Craie, crâ. Au sud-ouest du finage de Santigny on trouve un climat qui porte le nom de la *Grande-Craie*, et à côté un autre climat appelé la *Petite-Craie*. Ils sont situés sur une colline qui se termine à son extrémité occidentale par des rochers escarpés exploités en carrière pour pierres de taille. On ne peut pas chercher la signification de ce nom local dans le mot français *craie*, car il n'y a pas de craie dans ce lieu, ni dans les environs; tous ces terrains sont formés de roches jurassiques très-dures, présentant souvent des veines bleuâtres à l'intérieur. On en trouve l'origine dans le mot breton *Krag, Kraeg*, qui signifie grès et en général roche. Les deux climats cités sont donc ceux de la *Grande* et de la *Petite Roche*, ce qui est parfaitement justifié par les lieux. Voilà donc une seconde dénomination qui remonte au temps où la langue celtique était usitée dans nos villages et qui semble prouver en outre que ces terrains de bien médiocre qualité étaient livrés à la culture dès cette époque.

Châtel-Gérard est un village situé à deux lieues au nord-ouest de Santigny. Son finage est divisé, selon l'usage, en trois coutures, dont l'une porte le nom de couture de la *craie*, dénomination qui a la même origine que les précédentes, car il n'y a pas plus de craie dans le terrain de ce village que dans celui du village précédent.

A Fain-lès-Moutier, village du département de la Côte-d'Or, situé à six kilomètres à l'est de Santigny, on trouve le climat de la *crâ*, le chemin de la *crâ* qui sont contigus

au finage d'Anstrude. Cette dénomination vient encore du mot breton *Krag* et en a la signification. La différence que l'on remarque dans la prononciation du même mot dans des villages aussi voisins que Fain et Santigny tient probablement à ce que ces villages appartenaient à des peuples gaulois différents ou à différentes seigneuries du même peuple, qui ne prononçaient pas le même mot de la même manière, ce qui ne les empêchait pas de s'entendre. Fain appartenait certainement aux Mandubiens, clients des Eduens, et Santigny ainsi que Châtel-Gérard dépendaient, peut-être, des Sénonais ou des Lingons. Mais la détermination des limites de ces trois peuples qui se touchaient dans les environs de Santigny est une question de géographie ancienne que je ne suis pas en état de résoudre.

On connaît un grand nombre de montagnes dans le Jura et les Alpes qui portent le nom de *crai* joint à un autre mot particulier qui sert à les désigner, comme *craid'haut*, *créd'haut*, *crédo* au-dessus du fort de l'Écluse près de Genève; le *Crai-du-Miroir*, *Crè-du-Miroir*, entre cette montagne et le Col de la Faucille, etc.; dans ces noms, le mot *crai* vient encore du breton *krag* ou *kraeg*. Dans le delta du Rhône, on trouve la plaine de la *Crau*, appelée par les Romains *Campi Lapidei*, à cause des pierres dont elle est couverte, dont le nom a la même origine. Enfin les Romains donnaient à une portion des Alpes qui séparent la Gaule de l'Italie le nom d'*Alpes graiæ* que l'on a rendu, à tort, par Alpes grecques. Ces montagnes sont les *Alpes craiæ*, c'est-à-dire les Alpes pierreuses ou rocheuses. Pendant assez longtemps les Romains n'ont eu dans leur alphabet qu'un seul caractère pour les lettres *c* et *g* qui était le *c*; alors ils écrivaient *craiæ*. Plus tard, lorsqu'ils ont adopté le *g* ils ont écrit *graiæ*, parce

qu'ils ignoraient la langue celtique et qu'ils voulaient donner à ce mot un sens qui leur était connu.

Toutes les localités dont on vient de parler ont reçu leurs noms de peuples qui parlaient la langue celtique, langue qui renfermait beaucoup de mots bretons, comme on l'a dit précédemment. On peut encore conclure des noms de ces localités que nos mots craie et grés sont dérivés du breton *krag* ou *kraeg* et sont celtiques ; ils viennent du même mot qu'on a écrit de deux manières différentes et auquel on a attribué deux significations distinctes.

Verne. Le mot verne est français et désigne un arbre qui se plaît le long des ruisseaux et dans les marais : On lui donne aussi celui d'aulne tiré de son nom latin *alnus*. Le premier de ces noms est presque exclusivement employé par les habitants de nos campagnes. Ce mot est celtique et se trouve dans le breton sous la forme de *gwern* qui veut dire aulne et marais. Suivant le génie de cette langue, *gwern* perd son *g* lorsqu'il est lié à un mot qui le précède, comme *Penn-Gwern*, nom propre et de localité, qui se change en *Penn-Wern* et même en *Pen-Vern*. Le celtique a légué ce mot à la langue française.

Une partie de la prairie de Santigny, située dans le vallon au nord-ouest du village qui porte le nom de *Vernay* que l'on écrit aussi *Vernet* et même *Vernée*. Ces noms, un peu différents pour la forme, sont au fond les mêmes et indiquent ou un marécage ou un lieu planté d'aulnes, comme chênaie, tremblaie, saussaie, etc., désignent des terrains plantés de chênes, de trembles, de saules, etc. *Vernet* répond au breton *gwernek* qui a la même signification. La prairie de Vernet est encore marécageuse, mais si elle a été plantée d'aulnes, ces arbres ont presque tous disparu.

Combe, come. Combe est un mot celtique qui est resté

dans la langue française et qui signifie vallon. Une multitude de localités de la Franche-Comté et de la Bourgogne ont conservé ce nom joint à un nom particulier qui sert à spécifier la combe dont on veut parler. Il n'est pas rare dans d'autres parties de la France. A Santigny et dans les environs on a abrégé ce mot qui est devenu come. Sur le finage de ce village, on compte une dizaine de localités dont les noms commencent par come. En breton, on dit *komb* et *kombaut*.

Noue. On donne le nom de noue à l'intersection de deux pans de couvert formant entre eux un angle rentrant, selon lequel s'écoulent les eaux pluviales. Dans nos campagnes, on donne ce nom à la ligne de pente selon laquelle s'écoulent les eaux d'une faible source dans une prairie, ligne qui est l'intersection des deux pentes latérales. L'eau de cette source en s'infiltrant dans la terre produit un arrosement naturel et une herbe abondante sur une bande plus ou moins étendue. C'est cette bande qui est à proprement parler la noue. Ce mot me paraît celtique et être représenté en breton par *noed*, *noued* qui signifie gouttière. A Santigny, il y a le pré de la *Noue-Madame* et à Pisy celui de la *Noue*.

Laron, Laré, Lary. Ces trois mots ont la même signification et indiquent la pente plus ou moins escarpée d'un coteau; c'est le talus naturel qu'ont pris les terres par la succession des temps, sous l'influence de la pluie et des éboulements. Laron est employé à Santigny; Laré l'est à Pisy, et Lari est usité à Ravières, Stigny, etc. On trouve dans le premier de ces villages les vignes de Laron-Madame, dans le second le Laré-de-Champ-Milier, et dans le troisième le Lari-Blanc. Un village de la Bourgogne porte le nom de Larrey ou Fabert, il est situé au nord et à 5 lieues de Dijon. Il en est fait mention dans un diplôme de l'année 663 sous le nom d'*Élariacus*, ce

qui porte à conjecturer qu'il s'appelait alors *Laré*. Aucun de ces trois mots n'est breton; ils ne paraissent tirés ni du latin, ni de l'allemand, et n'ont aucune signification en français; ce sont des expressions conservées dans les villages de génération en génération, sans qu'on puisse leur assigner une origine. On doit les regarder comme des termes gaulois, particuliers aux Celtes de la Gaule, ou comme des mots venant des nations aborigènes soumises par ces derniers et adoptés par eux. La variation du même mot dans des localités aussi rapprochées que ces trois villages vient, à ce que je présume, de ce que Stigny appartenait aux Lingons et que Santigny et Pisy faisaient partie des Sénonais, ainsi que je l'ai déjà supposé, mais de deux seigneuries différentes.

Loire. Sur le finage de Pisy qui est contigu à celui de Santigny, à l'est et au sud-est, on rencontre aussi des noms de localité qui paraissent celtiques. On a déjà parlé de ceux de *noue* et de *laré*. On y trouve encore un climat d'une notable étendue appelé les Loires, situé à l'occident du groupe de maisons ou haméau nommé les Rigolles. Dans ce climat il existe une source connue sous le nom de Fontaine-du-Boulon ou Bouillon, qui verse ses eaux dans un rouitoir rectangulaire revêtu en maçonnerie.

Le mot Loire paraît étranger au français dans lequel il n'a pas de sens, ainsi qu'à l'allemand et au latin; mais on trouve dans le breton le terme *Laouer* ou *Louer* ou *Loir* qui signifie pétrin ou auge d'abreuvoir pour le bétail, qui pourrait bien en être l'origine et en donner la signification. Ce rouitoir a maintenant la forme d'un grand pétrin ou d'une grande auge. Il doit exister depuis que les habitants de Pisy ont cultivé le chanvre à cause de la rareté de l'eau sur leur territoire. Il a pu servir à abreuver le bétail qui paissait dans les prés voisins du temps

des Celtes, et la contrée a pu prendre le nom de cet abrevoir. Ce sont ces raisons qui me portent à considérer le mot *loire* comme celtique.

Pânan. Sur le même finage on trouve un pré qui porte le nom de Pré-de-Pânan. Ce nom renferme la syllabe *nan* qui paraît celtique ou qui du moins se trouvait dans la langue des Celtes du temps de César, puisque ce conquérant parle d'un peuple qui s'appelait *Nantuates*. On rencontre en France un grand nombre de localités dans le nom desquelles entre le mot *nan*, comme *Nantua*, *Nans*, Nancy, Ornans, Ounan, Cernan, etc., dont l'assiette sur un cours d'eau nous fait conclure que *nan* signifie ruisseau, petite rivière ou torrent. Ce mot n'existe pas dans le breton moderne, ce qui n'est pas une raison pour qu'il soit étranger au celtique; mais s'il n'existait pas dans cette langue il devait appartenir à l'un des idiomes parlés dans la Gaule avant l'arrivée des Celtes. Quant à la première syllabe de Pânan on peut supposer qu'elle est *Pan* ou *Pann*, qui en breton signifie lieu, endroit, ce qui donne pour la traduction de Pânan, lieu ou endroit du ruisseau, ce qui est conforme à la localité dans laquelle se trouve une source appelée Fontaine-de-Panan, laquelle donne naissance à un filet d'eau qui devient un ruisseau quand il tombe de fortes pluies et qui en tout temps arrose les prés de Pânan. On peut conclure de cet article que tous les noms géographiques dans lesquels entre le mot *nan* sont d'origine celtique ou appartiennent à une langue à laquelle les Celtes l'ont emprunté.

Lanmar. Si lorsqu'on est dans le pré de Pânan on se tourne du côté de l'orient, on a devant soi un coteau dont la base commence à ce pré et qui se termine au sommet par des broussailles entourées en partie de petits murs en ruine. Ces broussailles et la pente du coteau portent le nom de *Lanmar*. En 1863 l'administration municipale

de Pisy a fait rechercher dans ce climat l'origine d'un filet d'eau qui sort de terre vers les deux tiers de la pente à partir du sommet, et, en ouvrant une tranchée vers le tiers, on a rencontré un large tuf enterré à un mètre de profondeur, d'où sort une source dont l'eau vient de plus haut. On a trouvé dans cette tranchée des débris de poterie grossière dont un, formé de terre grise mêlée avec un peu de sable blanc siliceux, n'a pas été durci au feu, mais simplement séché à l'air et au soleil. Un autre débris en terre rouge, plus mince que le précédent, a été cuit. On a encore découvert dans cette tranchée des morceaux de charbon de bois empâtés dans la terre glaise qui constitue le sol de ce climat. On peut conclure de ces faits qu'il a existé au Lanmar une habitation qui a été brûlée, que cette habitation était peut-être une fabrique de poterie, et que, si elle n'en était pas une, il faut faire remonter son existence à une époque très-reculée, au temps où on faisait encore usage de vases en terre durcie au soleil, conjointement avec des vases plus délicats cuits au feu, mais sans couverture de vernis ou d'émail. Le nom de cette habitation serait Lanmar qui paraît formé des mots *Lan*, *Lann*, terre, et de *Mar*, *More*, *Meur*, qui signifie grand. Dans la Basse-Bretagne, il y a un village qui s'appelle *Lanmeur*, dénomination qui est la même pour le sens que *Lanmar*.

Belin. En descendant de Pisy pour aller au Pânan et au Lanmar, on suit le chemin de Belin, taillé originairement dans des rochers appelés Roches-de-Belin, exploitées en carrière et aujourd'hui notablement diminuées. On rencontrait, vers le sommet de la descente, il y a une trentaine d'années, la fontaine de Blin ou Belin, transportée un peu plus bas depuis cette époque. La source, peu abondante, fournit de l'eau à une auge d'abreuvoir et à un lavoir du pays. La ressemblance du nom de Belin

avec celui du dieu Gaulois *Belen* (*Belenus* en latin), fait naturellement penser que cette fontaine lui était consacrée et en portait le nom, ce qui est d'autant plus admissible que dans la religion druidique toutes les sources, et en général toutes les eaux, étaient divinisées. La source de Belin jaillissant sur une pente à l'orient du village a pu être consacrée à Bélen, dieu du soleil, assimilé par les Romains tantôt à Apollon, tantôt à Mars. On voit ainsi sur le finage de Pisy quatre localités dont les noms se rattachent à la langue bretonne et par conséquent au celtique.

Doué. Transportons-nous maintenant à Anstrude, à 8 kilomètres dans l'est de Santigny, où nous allons encore trouver des vestiges celtiques. Ce village s'appelait autrefois Bierry de son nom gaulois, qu'il a échangé dans le xviii^e siècle contre celui de son seigneur nommé Anstruther. Ce seigneur était d'origine écossaise et peut-être de race gaëlique, c'est-à-dire de race celtique.

On voit à Anstrude ou Bierry-les-Belles-Fontaines une source abondante qui sort en deux jets du pied d'un rocher et qui forme immédiatement un réservoir d'eau destiné à alimenter des moulins. On lui donne le nom de le nom de fontaine des *Douées*, dont la signification est inconnue dans le pays, mais qu'il est facile de trouver en breton; car dans cette langue *Doué* signifie Dieu, et *Douéz* déesse. Les douées sont donc les déesses. Cette dénomination confirme ce que l'on sait de la religion druidique dans laquelle toutes les eaux étaient divinisées.

La fontaine des Doués, la plus abondante de celles qui arrosent Anstrude, réunissant ses eaux aux autres sources, produit le ruisseau de Bernan, qui reçoit à l'extrémité du village un filet d'eau venant de plus haut, du hameau de Turley et qui traverse les prés de Fain-lès-Moutier. Le ruisseau de Bornan porte un nom celtique,

puisqu'on voit dans ce nom la syllabe *nan* qui appartient à cette langue, comme on l'a dit en parlant de Pânan. Quant à *Bor*, première syllabe du mot, on n'en connaît pas la signification. On voit qu'elle sert à particulariser ruisseau, comme *or* dans *ornans*, ou dans *Ounans*, *cer* dans *Cernans*, etc. Plus bas qu'Anstrude, sur le ruisseau, se trouve la ferme de Bornan qui a reçu son nom de ce cours d'eau ou qui lui a donné le sien. Ce qui paraît certain, c'est que les noms de *Douées* et de *Bornan* remontent au temps où les habitants de Bierry parlaient la langue celtique.

On doit faire remarquer que le ruisseau de Bornan, depuis son origine à Turley, jusqu'à son embouchure dans l'Armançon, au-dessus d'Aisy, sépare le département de l'Yonne de celui de la Côte-d'Or, et comme les délimitations administratives varient peu dans leurs divisions inférieures, je serais porté à penser que ce ruisseau servait de limite au petit peuple mandubien ; Fain-lès-Moutier était une extrémité de son territoire, et Fain-lès-Montbard une autre extrémité. Dans cette supposition, le pays des Mandubiens serait moins étendu que l'Auxois (*Pagus Alisiensis*), qui comprenait l'Avallonnais.

Les noms de *Doué*, *Douie* ne sont pas rares en Bourgogne et dans d'autres parties de la France. On trouve :

La fontaine de la *Douie* à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or.);

La *Douise*, fontaine qui sort des grottes de Darcey, village à l'est, peu éloigné d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or);

Le hameau de la *Douée*, dépendant de la commune de Serrigny, au pied de la montagne de Corton (Côte-d'Or);

Le moulin de la *Douée*, à Chambolle, canton de Gevrey (Côte-d'Or);

Le hameau de la *Douée*, commune de Dammartin, canton de Château-Chinon (Morvan, Nièvre);

Le *Duesmois*, appelé en latin *Pagus Duesmensis*, au sud et dans les environs de Châtillon-sur Seine, c'est-à-dire le pays des *Douées*;

La *Dhume*, petite rivière de la Bourgogne qui passe à Chagny (Saône-et-Loire), dont le nom latin est *Douenna* formé du celtique *Doué-nan*, ruisseau divin;

La *Dhuis*, petite rivière de la Champagne, dont on a le projet de conduire les eaux à Paris.

Il existe en France beaucoup d'autres rivières, fontaines, villes ou hameaux qui portent le nom de *Doués* ou dont le nom latin est *Douenna*, *Divona*. Le second de ces mots nous montre comment les Romains latinisaient le celtique *Doué-nan*. Ils ne s'éloignaient cependant pas autant de la prononciation gauloise qu'on pourrait se l'imaginer, car ils disaient *Diouona*. Toutes les localités dont on vient de parler ont reçu leurs noms des Celtes et les ont gardés jusqu'à ce jour.

Lôme, *Lâme*, *Lamme*. La petite plaine célèbre dans l'histoire de la Gaule, qui s'étend à l'ouest du Mont Auxois et qui est arrosée par la rivière de Brenne, se nomme la plaine des Lômes ou simplement les Lômes. Au-dessous de Montbard, on donne le nom de Lâme à la continuation de la même plaine qui s'étend sur les deux rives de l'Armançon. Plus bas encore on se sert du nom de Lamne, qui était en usage en 1202, car à cette époque il est question de la Lamne de Saint-Vinmer (1); ces trois mots qui paraissent différents sont au fond le même mot prononcé diversement par trois peuples gaulois voisins: Les Mandubiens, les Lingons et les Sénonais. Ce mot signifie terre

(1) *Annuaire historique de l'Yonne*, page 209. — 1863.

grasse, argileuse, fertile, propre à la culture du blé. Il est représenté en breton par *Lammen*, qui veut dire épis de blé. Sur beaucoup de points de la France on dit d'une bonne terre à blé que c'est de la Lôme. Il est vraisemblable que la Lomagne, ancien petit pays de France dans la Gascogne, tirait son nom de Lôme, à cause de ses bonnes terres à blé. Il fait aujourd'hui partie des départements de la Haute-Garonne et du Gers; Vic-de-Lomagne en est la ville principale. La Lomeline, province du nord de l'Italie (Novarre), à l'ouest du Tessin et au nord du Pô, dont la capitale est Mortara, tire son nom de la même source; elle a conservé son nom gaulois. La langue anglaise, qui a retenu plusieurs mots celtiques, a admis celui de Lome qu'elle écrit *Loam*, mais qu'elle prononce Lôme et auquel elle donne le sens de terre grasse.

Brenne. Le mot *Brenn* est breton et veut dire son, la partie la plus grossière de la farine; il signifie encore jonc. Le mot *Brein* qui lui ressemble beaucoup, s'emploie pour pourri, putride. Le premier a fourni à la langue française bran-de-scie pour sciure de bois; et le second bran et embrenner, dont le sens est connu et dont l'explication répugnerait à des oreilles délicates. Bran-de-vin n'a pas la même origine; il vient de la même source que brandon, c'est-à-dire de l'allemand *Brand*, qui veut dire brûlement et embrâsement; bran-de-vin est du vin brûlé. Les mots celtiques *Brenn* et *Brein* servent à désigner plusieurs localités de la France ou des pays habités par les Gaulois, tels que :

La *Brenne*, petite rivière qui arrose la plaine des Lômes et tombe dans l'Armançon à une lieue au-dessous de Montbard. Ce nom peut faire allusion à ses eaux troubles à l'époque des grandes pluies ou aux joncs qui couvraient ses rives. Il est probable qu'il est celui de la déesse qu'elle représentait ;

La *Brenne*, petit pays de la Touraine entre l'Indre, la Vienne et la Loire, dont Châtillon est le chef-lieu ;

Les *Brenets*, ville et vallée du comté de Neuchâtel (Suisse), sur les bords du Doubs ;

Brenneville, dans l'ancien Vexin français (département de l'Eure).

Je suis tenté de rapporter à la même origine *Braine*, chef-lieu de canton (Aisne), à quatre lieues de Soissons, ancienne habitation royale des rois francs de la première race, ainsi que *Braine-le-Comte* et *Braine-la-Lend*, villes de Belgique, et de supposer que ces dénominations viennent de la nature des lieux, qui étaient marécageux, boueux et couverts de joncs. Cependant, ils pourraient venir d'une autre source, ainsi que La Roche-en-Breny. Breny pourrait venir de *Prenn*, qui en breton signifie bois et se change quelquefois en *Brenn* ; dans ces cas les *Braine* ci-dessus indiqueraient que ces lieux étaient situés dans des bois et en portaient le nom.

Il résulte de tout ce qui précède, qu'il existe des traces manifestes de la langue celtique dans les noms de localité répandus sur le finage de Santigny et sur ceux de quelques villages voisins. Il est vraisemblable que, si l'on étudiait en détail et pas à pas les territoires des autres villages, on en découvrirait de non moins frappantes, ce qui établirait incontestablement que ces noms locaux remontent au temps où les habitants de ces villages parlaient la langue celtique, et permettrait de reconstituer la topographie de la Gaule ancienne avec autant de certitude que les géologues en ont eu en rétablissant les animaux et les végétaux primitifs, à l'aide de leurs débris retrouvés dans le sein de la terre, car partout où on rencontrerait des dénominations celtiques, on serait sûr que la localité a été habitée par des hommes parlant cette langue.

On peut encore conclure que les villages sur le finage desquels il existe des dénominations celtiques n'ont pas cessé d'être habités depuis l'époque où ces noms ont été imposés, et que les noms de la plupart d'entre eux sont celtiques. Les noms latins par lesquels ils sont désignés dans les chartes et les diplômes ont été fabriqués par les notaires du moyen-âge qui ont cherché à les rapprocher le plus possible de leur forme celtique, et les variations que l'on rencontre pour le même nom, prouvent assez que les efforts qu'ils faisaient pour rendre ce nom en latin, laissaient quelque chose à désirer. Il existe assurément un grand nombre de localités désignées par des noms qui viennent du latin, parce que ces noms ont été donnés par des Romains ou des Gaulois entièrement romanisés ; elles sont assez faciles à reconnaître. Il y en a aussi un très-grand nombre qui ont abandonné leur nom celtique pour prendre celui du saint patron sous la protection duquel elles se sont placées ; quelques-unes, en petit nombre, tirent leur nom de l'allemand, en dehors toutefois des provinces germaniques de la Gaule, peuplées d'Allemands ; mais tous les noms géographiques qui ne viennent ni du latin, ni de l'allemand, ni du français, qui n'empruntent pas le nom d'un saint, sont celtiques ou dérivent du celtique.

Ch. GOUREAU.
